

20
23

BIEN VENUE



BOURGES

Bienvenue à Bourges !



Yann GALUT
Maire de Bourges

Nous sommes très heureux de vous accueillir à Bourges et vous souhaitons la bienvenue.

Tout est mis en place afin que vous vous sentiez au mieux à Bourges.

A taille humaine, bienveillante et où il fait bon vivre, notre belle ville est de plus en plus attractive.

Les élus et agents municipaux sont à votre écoute et à votre disposition. Chaque habitant qui le souhaite peut rencontrer personnellement un élu à l'Hôtel de ville.

Nous avons l'ambition de faire de Bourges une ville plus citoyenne, plus écologique, plus solidaire et avons, à ce titre, mis en place une assemblée citoyenne composée de berruyers tirés au sort et volontaires et une règle verte qui consiste à réfléchir dans toutes nos actions à l'impact environnemental et écologique.

La ville de Bourges est, par ailleurs, en pleine transformation : de nombreux projets d'aménagement sont en cours et la création d'une nouvelle place Cujas inaugurera de nouveaux espaces publics bienveillants et accueillants.

La solidarité est au cœur de notre action avec notamment une attention toute particulière pour les enfants à travers un ambitieux plan de rénovation des écoles de Bourges.

Bourges vous surprendra également par l'extraordinaire richesse de son patrimoine architectural et culturel. La cathédrale Saint-Etienne, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, est l'une des plus grandes de France. Le palais Jacques Cœur, est l'un des plus beaux bâtiments de l'architecture civile du Moyen-Age.

Bourges, c'est aussi la ville du Printemps de Bourges : un festival découvreur de jeunes talents, l'un des plus grands festivals de musiques actuelles.

Bourges, c'est aussi la première Maison de la Culture, créée en 1963 et inaugurée par André Malraux. Celle-ci fait partie des grands lieux de culture nationaux. La nouvelle Maison de la culture qui a ouvert ses portes en 2021, est un lieu de création artistique à la hauteur de cet héritage.

Pour manifester son ouverture à de nouveaux horizons Bourges est candidate comme Capitale Européenne de la Culture 2028.

Bourges, c'est enfin, une ville où la nature et l'eau sont très présentes avec ses 135 hectares de marais, véritable poumon vert de la ville, son lac et ses nombreux cours d'eau.

Vous le constaterez au quotidien, nous avons à cœur d'animer notre ville, qu'elle soit adaptée à tous les âges et les usages.

Alors profitez pleinement de notre belle ville de Bourges, de belles découvertes vous attendent !

Edito

Vous avez décidé de poser vos valises à Bourges ? Quelle bonne idée !

Ce guide a été imaginé comme une boussole pour accompagner vos premiers pas dans la ville et faciliter votre installation, pas à pas : découverte de la ville, démarches à réaliser, organisation des loisirs, vie locale, petit dictionnaire du berruyer... Bourges n'aura bientôt plus de secret pour vous.

Piochez dans ces pages les clés dont vous avez besoin pour commencer votre nouvelle vie à Bourges.

C'est parti !

1 ÉTAPE P.4 > 11
Savoir où on met les pieds
Histoire et emblèmes de Bourges

2 ÉTAPE P.12 > 27
Prendre ses marques
Démarches administratives, adresses et contacts utiles, recherche de logement...

3 ÉTAPE P.28 > 53
Se sentir chez soi
La vie quotidienne et les loisirs

4 ÉTAPE P.54 > 60
Comme un poisson dans l'eau
Idées et astuces

B BIENVENUE
À BOURGES

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Emeline Brunet/ Nathalie Corboeuf • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Adobe Stock / Chanel Koehl • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Imprimerie service communautaire • Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Sommaire

Bourges

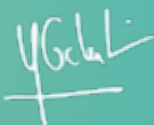
Cher, Centre-Val de Loire

Candidate Capitale Européenne de la Culture

2028

Territoire d'avenir

La candidature de Bourges au titre de Capitale européenne de la Culture en 2028 a été présélectionnée. C'est un succès pour la ville, mais ce n'est qu'une étape. En 2023, nous mettons tout en œuvre pour décrocher ce titre de Capitale européenne de la Culture. Nous comptons sur chacun.e d'entre vous pour porter avec nous cette candidature qui peut changer l'avenir de notre ville en cas de victoire.



Yann Galut,
Maire de Bourges

Qu'est-ce qu'une Capitale Européenne de la Culture ?

Le titre de Capitale européenne de la Culture a été créé en 1985 dans le but de mettre en valeur la diversité et la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens. Depuis sa naissance, il a été attribué à plus de 60 villes européennes de tailles très variables.

En France, 4 villes ont déjà reçu le titre : Marseille (2013), Lille (2004), Avignon (2000) et Paris (1989).

QU'EST-CE QUE L'OBTENTION DU TITRE DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE APPORTE ?

Gagner le titre n'est pas seulement une question de prestige international. C'est aussi un levier important de développement économique, social, touristique et culturel, comme en témoignent les anciennes villes Capitales européennes de la Culture.

SI BOURGES GAGNE LE TITRE DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE, QUE VA-T-IL SE PASSER EN 2028 ?

Si Bourges décroche le titre, l'année 2028 sera une année foisonnante avec plus d'un millier de manifestations culturelles à Bourges et en Région Centre-Val de Loire : **grandes expositions, spectacles, concerts, colloques... et plein d'autres événements.**



La candidature de Bourges

À l'issue de plusieurs ateliers participatifs menés auprès des habitants du territoire, le projet de candidature de Bourges s'est structuré autour de 3 axes :

- **Bourges 2028 - Territoires d'avenir**
ou comment les villes de moins de 100 000 habitants peuvent être inspirantes et modélisantes pour des villes de taille similaire en France et en Europe.
- **La culture comme levier contre le changement climatique** et comment un projet de Capitale européenne de la Culture peut alimenter la réflexion autour des nouvelles mobilités bas carbone mais aussi s'engager en faveur de la préservation de la biodiversité, de la mise en valeur de la ruralité et du respect de l'environnement.
- **Le rôle de l'artiste et de l'auteur.trice dans la société européenne du XXI^e siècle.** Bourges veut mettre l'artiste et l'auteur.trice au cœur de son projet en imaginant en son sein une Cité Européenne des artistes et des auteurs.trices.



Calendrier 2023 de la candidature

3 mars

Annonce des 4 villes présélectionnées (Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Rouen)

3 novembre

Remise du dossier de candidature final de Bourges

6 décembre

Visite du jury européen à Bourges

Mi-décembre

Désignation de la ville lauréate du titre de Capitale européenne de la Culture en 2028



Pour s'investir dans la candidature de Bourges

Se rendre sur la page internet dédiée **Bourges2028.org** pour consulter l'ensemble des manifestations ouvertes à tous et organisées dans le cadre de la candidature. Déposer sur la plateforme **A vos idées** vos suggestions pour le dossier de candidature final de Bourges et pour qu'elle gagne la compétition !

Notre Métro se fait à pied ou à vélo

Bourges
2023

Capitale
Européenne
de la Culture



A partir
du 15 juin
jusqu'à
décembre
2023

Métro
europa



Préparez-vous à redécouvrir votre ville à bord du *m*étro Europa !

Parcours
en mobilité
douce !

Notre projet *m*étro Europa est
un parcours culturel urbain
dans la ville de Bourges.

Ce métro, fictif et artistique,
proposera 4 lignes :
gastronomie, campus, musique
et eau.

Découvrez-en plus !
Photos, itinéraires...



Embarquez également à bord du
*R*ER Europa à la découverte des
trésors du Nord du département du
Cher dès le 8 juillet 2023 !



@f @bourges2028

www.bourges2028.org

contact@bourges2028.org

02 48 57 80 97





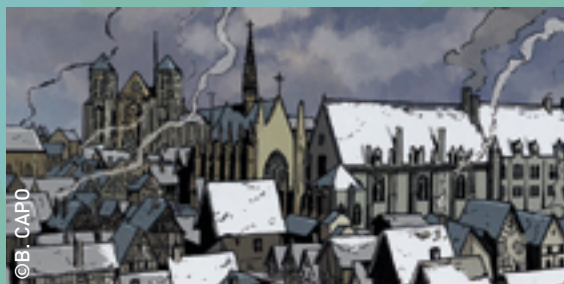
ETAPE 1

SAVOIR OÙ ON MET LES PIEDS

Faire connaissance et apprendre à se connaître. Bourges vous dévoile son ADN, son histoire et ses emblèmes pour fixer le décor et comprendre votre nouvelle terre d'accueil.

POURQUOI BOURGES S'APPELLE BOURGES ?

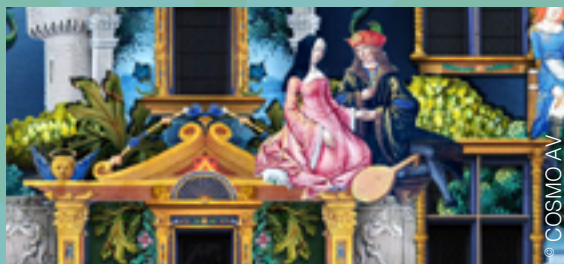
Le nom de « Bourges » vient de Biturigae (nom de la tribu gauloise qui peuplait le Berry, les Bituriges) qui s'est successivement transformé en Betoregas puis Beoregas, puis Borges et enfin Bourges à la fin du Moyen-Âge.



BOURGES, C'EST...

- la préfecture du département du Cher (18), et troisième ville de la région Centre, Bourges compte **66 071 habitants** (2015), les Berruyers, et couvre une superficie de **68,74 km²**.
- à seulement **2 heures de Paris**, l'une des villes les plus vertes de France avec **135 hectares de marais** dans le cœur de la ville et plus de **50 m² d'espaces verts par habitant** avec notamment ses élégants **jardins des Pré-Fichaux et de l'Archevêché**.
- **40 km de pistes en site propre** (séparées des voies dédiées aux voitures) dont **28 km de rocade verte** pour les cyclistes.
- la **cathédrale Saint-Étienne**, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, le **palais Jacques Cœur**, l'**Hôtel Lallemand**, les **maisons médiévales en pans de bois**, les **bâtiments Napoléon III** ou **Art déco**.

- un **muséum d'Histoire Naturelle et une maison des Musées**, en attente de la réouverture des musées municipaux.
- **labellisée Ville d'art et d'histoire**



ET DES ÉVÉNEMENTS TOUTE L'ANNÉE AVEC :

- > **Les Nuits Lumière**
- > **Le Printemps de Bourges**
- > Des concerts, des animations, des visites guidées, des ateliers dans tous les quartiers pour les petits et les grands !



PORTRAIT DE LA VILLE EN QUELQUES SYMBOLES



UN BONBON ?... La Forestine

Sous son fourreau de sucre satiné aux couleurs chatoyantes, la « Forestine® » défend un savoir-faire unique en France perpétué par la famille Tavernier depuis quatre générations. Inscrite à l'inventaire du patrimoine gastronomique de la France, elle fut créée en 1879 par le confiseur Georges Forest. Aujourd'hui, ce bonbon d'exception est reconnu comme LA spécialité de Bourges.

chaque année plus de 200 000 personnes durant 6 jours avec près de 500 concerts toutes scènes confondues. Un Printemps dans la ville toujours très attendu.



UN ANIMAL ?... Ursine, l'ourse des Nuits Lumière

Sur le parcours des Nuits Lumière, vous pourrez croiser le chemin d'une ourse bleue. Baptisé Ursine, l'animal est un clin d'œil à Jean de Berry qui avait fait de l'ours son emblème.

© COSMO AV



UN ÉVÈNEMENT ?... Le Printemps de Bourges

Impossible de dissocier Bourges de son festival de musique ! Depuis 1977, le **Printemps de Bourges** s'est imposé comme l'un des plus grands festivals de musiques actuelles. Le Printemps est devenu le moteur incontournable de la scène musicale française mais aussi un révélateur des nouvelles tendances musicales. Le Printemps de Bourges accueille



UNE BOISSON ?...

Vendus dans plus de 140 pays, les sirops **MONIN** sont incontournables et c'est à Bourges que l'entreprise familiale est installée depuis 1912. Avec ses 150 parfums, il y en a pour tous les goûts et de toutes les couleurs !



Un sport ?... **LE BASKET FÉMININ**

L'équipe du Bourges Basket est au plus haut niveau depuis de nombreuses années :

- 3 fois championne d'Europe
- 15 fois championne de France

Les couleurs du club sont le noir et l'orange (ou plus précisément tango, surnom donné à l'équipe)



BOURGES

EXPLICATION DU LOGO DE LA VILLE DE BOURGES

Le logo de la Ville de Bourges représente une fleur de lys, emblème royal, qui évoque le fait que de 1422 à 1437 Bourges a été la capitale du royaume et la résidence de Charles VII « Le petit roi de Bourges ».

Les couleurs de ce logo font référence au peintre contemporain Maurice Es-tève qui, en 1985, fait à la Ville de Bourges, une donation de 125 œuvres (un musée de Bourges accueille la donation de ce peintre).



QUELQUES PERSONNAGES CÉLÈBRES



Jacques Cœur

© B. CAPO



Bernard Capo

- **Jacques Cœur** (vers 1400 -1456)

Grand argentier du roi Charles VII, il fut aussi un homme d'affaires habile et audacieux. Il redonna un nouveau souffle à l'économie du royaume de France, mise à mal par la Guerre de Cent ans. Annobli en 1441, emprisonné dix ans plus tard, pour finir capitaine de navire pour le compte du pape, cet aventurier n'aura que peu profité du magnifique édifice qu'il a fait bâtir à Bourges, le palais Jacques Cœur.

- **Louis XI** (1423-1483)

Seul roi de France né à Bourges, son père, Charles VII, s'y était réfugié alors que la France était occupée dans sa presque totalité par les anglais. En 1463, Louis XI créa l'université de Bourges...

- **Geoffroy Tory** (1480 (?) -1533)

Typographe, graveur, imprimeur-libraire, il réforma la typographie et l'orthographe.

- **Louis Bourdaloue** (1632-1704)

Prédicateur de la compagnie de Jésus, ses talents d'orateur l'amènèrent à Paris où il occupa une place prépondérante dans l'éloquence sacrée, et éclipsa même la renommée de Bossuet.

- **Louis Moinet** (1768-1853)

En 1816, il dessine et réalise un chronographe, qui en fait l'inventeur du chronomètre. Il est l'auteur de pendules qui se trouvent encore aujourd'hui au Louvre, à la Maison blanche et au palais Catherine à Saint-Pétersbourg.

- **Paul-Adrien Bourdalouë** (1798 - 1868)

Ingénieur spécialisé dans les mesures géodésiques, il avait permis à Ferdinand de Lesseps de percer le canal de Suez en établissant le nivellement de tout le secteur géographique de ce célèbre canal.

- **Bernard Capo**

Né à Bourges en 1950, Bernard Capo débute sa carrière comme auteur-compositeur-interprète durant 10 ans avant de se lancer définitivement dans la bande dessinée. Il a publié de nombreux albums, dont « *Les Grandes Heures de Bourges* »...

Vous pouvez découvrir quelques-unes de ses illustrations au gré des pages de ce livret.

- **Alain Tixier**

Réalisateur né à Bourges le 1^{er} mars 1948, Alain Tixier est un spécialiste des documentaires de montagne, d'expéditions lointaines et d'exploits aériens.



© Pascal Ito

Jean-Christophe Rufin

Il a réalisé depuis 1990 une grande partie des émissions *“Ushuaïa”*, avec Nicolas Hulot.

En 2011, il signe pour le cinéma le long métrage *“Bonobos”*.

• Jean-Christophe Rufin

Médecin, écrivain, diplomate et voyageur, Jean-Christophe Rufin est né à Bourges le 28 juin 1952.

Engagé dans le mouvement humanitaire *“Médecins sans frontières”* puis responsable des opérations de maintien de la paix de l’O.N.U. pour le compte du gouvernement français de 1993 à 1994 et **président d’A.C.F.** (Action contre la faim) de 2003 à 2006, il fut ambassadeur de France au Sénégal de 2007 à 2010.

On lui doit également des essais politiques et des romans, dont *“Les causes perdues”* (1999, prix Interallié), *“Rouge Brésil”* (2001, prix Goncourt), *“Le grand cœur”*.

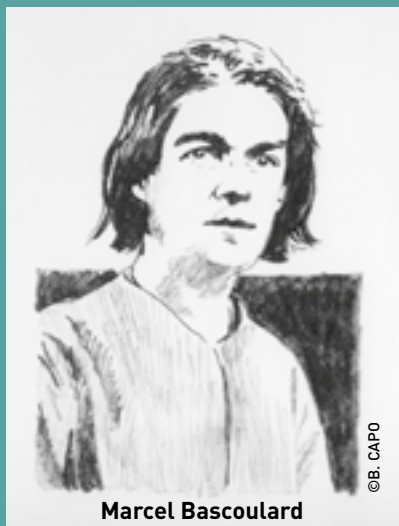
Il entre à l’Académie française le 12 novembre 2009.

• Laurent Bignolas

Né à Bourges le 27 juillet 1961, Laurent Bignolas est le **présentateur du 19/20** en 2009 et 2010, il coprésente depuis septembre 2011 l’émission *“Thalassa”* et, depuis 2017, *“Télématin”*.



© M. CAPO



© B. CAPO

Marcel Basoulard

Retrouvez
d’autres personnages célèbres
qui ont marqué Bourges de
leur passage sur le site
www.ville-bourges.fr



QUELQUES LIEUX EMBLÉMATIQUES DE BOURGES



- **LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE**

Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1992, la cathédrale de Bourges accueille chaque année plus de **600 000 visiteurs** et fait la renommée et la fierté de la ville.

- **440 MAISONS EN PANS DE BOIS**

Bourges est particulièrement connue pour ses 500 maisons en pans de bois (contre 200 à Rouen et 46 à Angers). Habitat typique du Moyen Âge, elles se trouvent essentiellement dans la ville basse.

- **LE PALAIS JACQUES CŒUR**

Plusieurs demeures de prestige subsistent également, des XV^e et XVI^e siècles, dont le palais Jacques Cœur. En 1443, celui-ci entreprend de faire construire une maison digne de sa réussite et de ses fonctions de **Grand Argentier auprès du roi**. Il acquiert le terrain d'une ancienne seigneurie dont le donjon féodal est conservé, comme les tours du rempart gallo-romain sur lequel la demeure est érigée.



• LES MARAIS DE BOURGES

Monde secret, monde des eaux calmes et des vertes frondaisons, les marais de Bourges constituent un incomparable espace de nature et de détente au pied de la vieille ville, à quelques centaines de mètres du chevet de la cathédrale. Aujourd'hui exploités en jardins familiaux, les marais de l'Yèvre et de la Voiselle ont été classés en 2003 sur la liste des Monuments naturels et des sites. Un lieu de convivialité et de promenade dans une nature préservée.

• MAISON DE LA CULTURE

Une nouvelle aventure culturelle s'écrit à Bourges !

L'une des toutes premières Maisons de la culture française a fait peau neuve et a ouvert ses portes le 10 septembre 2021 : deux salles de spectacle, deux salles de cinéma, une salle de répétition, une salle d'animation et un bar/restaurant.

La scène nationale, ouverte 7 jours sur 7, propose des spectacles pluridisciplinaires pour tous âges, ainsi qu'une programmation de films d'art et essai et de nombreux rendez-vous avec les artistes (stages, ateliers, rencontres, etc.)



ETAPE 2

PRENDRE SES MARQUES

S'installer dans une nouvelle ville ne s'improvise pas. Démarches administratives, adresses et contacts utiles, recherche de logement... pas toujours facile de s'y retrouver.

Découvrez comment fonctionnent la ville et l'agglomération de Bourges, mais aussi les contacts et informations utiles pour préparer sereinement votre installation.

VOUS SOUHAITER LA BIENVENUE

• Journée des nouveaux arrivants

La Ville de Bourges propose chaque année, en septembre, une demi-journée d'accueil à ses nouveaux habitants. Vous recevrez un kit de bienvenue et vous pourrez échanger avec des acteurs de la vie locale pour faciliter votre intégration.

La date de cette journée est disponible quelques mois avant la manifestation sur le site de la ville de Bourges : www.ville-bourges.fr/agenda.

Si vous avez effectué votre changement d'adresse auprès de la Poste, vous devriez recevoir une lettre d'invitation une dizaine de jours avant la date fixée. En vous inscrivant sur le portail des Nouveaux arrivants [Accueil>Bourges>Nouvel arrivant sur le site de la Ville de Bourges), vous recevrez également une invitation si vous le souhaitez. Pour toute information complémentaire, vous joindrez le service Communication au 02 48 57 80 11.

• Une association pour vous aider

L'association d'accueil et d'information « Accueil des Villes Françaises » vise à faciliter l'intégration des personnes nouvellement arrivées dans une ville.

Elle assure une permanence à la Maison des Associations du lundi au vendredi de 14h à 16h30 sauf vacances scolaires, et le jeudi de 16h30 à 19h en septembre, octobre et novembre, sur rendez-vous au 02 48 69 02 22.

Association « Accueil des Villes Françaises », Maison des Associations Marguerite Renaudat, 28 rue Gambon. Stationnement possible au parking Hôtel Dieu. 02 48 69 02 22 • avf-bourges@orange.fr • avf.asso.fr/bourges

BESOIN DE VOUS RENDRE EN MAIRIE ?

Pour réaliser vos démarches, quatre lieux municipaux vous accueillent :

- L'Hôtel de ville de Bourges
11 rue Jacques Rimbault
02 48 57 80 00,
- La mairie annexe d'Asnières
7 rue Danton - 02 48 27 21 92,
- La mairie annexe de la Chancellerie
7 place Cothenet - 02 48 67 58 87,
- La mairie annexe du Val d'Auron
Place Martin Luther-King - 02 48 21 34 23.

Certaines demandes ou services sont accessibles en ligne sur le site de la ville : démarches administratives, téléchargement de documents, règlement de factures...

Rendez-vous dans Accueil > Mes démarches en ligne > Espace citoyens



DOCUMENTS D'IDENTITÉ

En cas de déménagement, vous pouvez demander une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport mentionnant votre nouvelle adresse, **cette modification n'est pas obligatoire.**

La demande de nouveau titre d'identité est réalisée uniquement sur rendez-vous :

- à l'Hôtel de Ville, contact par courriel : elections-s@ville-bourges.fr
(merci de préciser vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone, objet de la demande afin d'être contacté par le service)
- ou à la mairie annexe du Val d'Auron, au 02 48 21 34 23.

Plus d'informations sur www.ville-bourges.fr
(Mes démarches en ligne > Espace citoyens > Titres d'identité).



DÉCLARER VOTRE CHANGEMENT DE DOMICILE

Lorsque vous connaissez l'adresse de votre nouveau domicile, pensez à déclarer ce changement au plus vite auprès des organismes publics et privés.

Vous pouvez signaler votre changement d'adresse en un clic auprès de nombreux organismes sur le site Service Public : CPAM, impôts, EDF, Pôle emploi, Caf...

Rendez-vous sur service-public.fr (Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires > Changement d'adresse en ligne).

Peur d'oublier une étape dans votre installation ? Le site Service Public liste les démarches à accomplir selon votre situation (Accueil particuliers > Comment faire si > Je déménage).

ASTUCES :

- > Pour ne manquer aucun courrier durant la mise à jour de vos coordonnées, vous pouvez souscrire un service de réexpédition automatique de votre courrier postal.
- > Pensez à signaler votre nouvelle adresse à vos éditeurs de journaux, magazines, programme télé...
- > N'oubliez pas de procéder au changement d'adresse sur votre certificat d'immatriculation de véhicule



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de pouvoir voter aux prochains scrutins et connaître votre bureau de vote, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de Bourges (démarche à faire avant la date de clôture des inscriptions). Vous devez également signaler tout changement d'adresse afin de connaître votre nouveau bureau de vote. Vous pouvez faire votre demande d'inscription ou changement d'adresse en ligne sur le site service-public.fr ou contacter le service élections : elections-s@ville-bourges.fr



VOTRE COMPTEUR ET VOS FACTURES D'EAU

Lorsque vous emménagez, pensez à vous abonner au service de l'eau.

Vous devrez remplir et renvoyer le **formulaire téléchargeable** pour sur www.agglo-bourgesplus.fr/publications/formulaires-a-telecharger

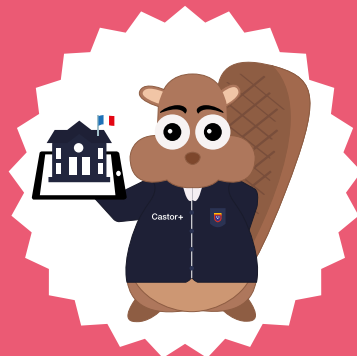
En cas de difficulté le service clientèle de Bourges Plus vous aide au 0 800 897 730 (appel gratuit : ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h de 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h) ou par mail à service.clientele@agglo-bourgesplus.fr.

PRATIQUE :

Dès réception de votre première facture, vous pouvez créer votre compte « Usager » > www.bourgesplus.fr > Vie pratique quotidien > eau > espace usager > portail usager pour :

- consulter et régler vos factures,
- suivre votre consommation hebdomadaire si votre compteur est équipé d'une radio (pose d'une radio gratuite sur rendez-vous).

La relève de la majorité des compteurs d'eau est réalisée automatiquement sur l'ensemble des communes de l'agglomération, soit à distance, soit grâce à un système de relève intégré sur les camions de ramassage des ordures ménagères.



UNE QUESTION ? CASTOR + EST LÀ

Vous souhaitez poser une question, faire un signalement, contacter les services de la Mairie ?

Pour toute demande, quelle qu'en soit la nature, administrative (état civil, élections ...) ou technique (incident sur la voie publique, dangerosité d'un nid de poule ...), **CASTOR+ est à votre disposition.**

- sur le site www.ville-bourges.fr (Mes démarches en ligne – Formulaire de contact CASTOR+)
- au 0 805 85 78 85 (appel gratuit), du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal



VILLE, AGGLOMÉRATION : QUI FAIT QUOI ?



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

LA VILLE DE BOURGES

gère une grande partie des missions liées à la vie quotidienne de ses habitants :

1. Action sociale (petite enfance, senior, solidarités),
2. Prévention et sécurité,
3. Sport et vie associative,
4. Enseignement, enfance et jeunesse,
5. Règlementation, affaires générales,
6. Finances et évaluation,
7. Espaces verts, propreté urbaine,
8. Proximité et démocratie participative,
9. Culture, tourisme et patrimoine.

BOURGES PLUS

Bourges fait partie de la communauté d'agglomération Bourges Plus qui gère un certain nombre de compétences sur l'ensemble de son territoire (**17 communes, 415 km² et près de 106 739 habitants***).

DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

1. Développement économique,
2. Aménagement de l'espace communautaire,
3. Equilibre social de l'habitat,
4. Politique de la ville,
5. Aménagement, entretien et gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage,
6. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
7. Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations,
8. Eau,
9. Assainissement des eaux usées,
10. Gestion des eaux pluviales urbaines.

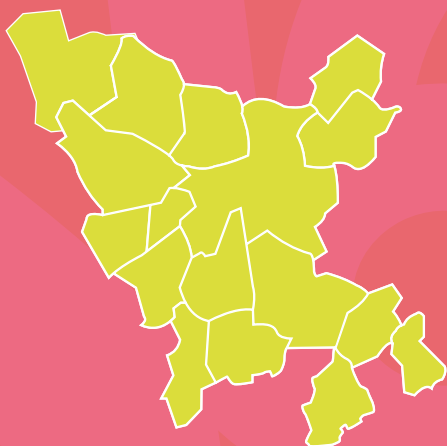
DES COMPÉTENCES FACULTATIVES :

1. Archéologie préventive,
2. Incendie et secours,
3. Développement de l'enseignement supérieur et de la formation,
4. Aménagement des réseaux cyclables et services vélo mentionnés dans le Plan Vélo Intercommunal,

5. Création et gestion de centres aqualudiques créés par l'agglomération,
6. Création et gestion de centres de congrès créés par l'agglomération,
7. Réalisation de prestations de services,
8. Mise en place des études préalables nécessaires à l'extension progressive de ses compétences.

DES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES :

1. Voirie,
2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
3. Action sociale d'intérêt communautaire.



*[source : INSEE, recensement de la population 2016 en géographie au 01/01/2018, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019]



DEUX PUBLICATIONS DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Vous recevez dans votre boîte aux lettres deux publications institutionnelles qui vous informent de l'actualité de la ville et de l'agglomération de Bourges :

- Le journal municipal, « **Les Nouvelles de Bourges** », distribué chaque début de mois,
- Le magazine de la communauté d'agglomération Bourges Plus, le « **En com'1** », qui paraît cinq fois par an.

Ces publications sont disponibles en format numérique sur les sites Internet de la ville et de la communauté d'agglomération Bourges Plus.

Vous ne recevez pas ces documents ?
Merci de vous signaler auprès du service
Communication au 02 48 57 81 14 ou 02 48 57 80 11.



EMPLOI ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Vous cherchez un emploi

Plusieurs structures peuvent vous aider et vous accompagner dans vos démarches :

- **Deux agences Pôle emploi** vous accueillent à Bourges.
AGENCE DE BOURGES BAUDENS,
5 B boulevard Maréchal Joffre
AGENCE DE BOURGES PROSPECTIVE,
111 avenue de la Prospective
- **la Mission Locale Jeunes** a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle **des jeunes de 16 à 25 ans**, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme.

Facebook « Pôle emploi Bourges »
Tél candidat : 3949 • Tél employeur : 3995

MISSION LOCALE POUR LES JEUNES
5 rue de Séraucourt • 02 48 65 39 97
• mlbourges@missionlocalejeunes.fr.
Ouverte du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h30, le jeudi de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

ANTENNE DE LA CHANCELLERIE
Pôle tertiaire Libération
70 Avenue de la Libération
Sur rendez-vous au 02 48 65 39 97



CRÉER OU DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE, REPRENDRE UN COMMERCE

Bourges Plus vous accompagne dans votre projet de développement, de création ou de reprise d'entreprise à Bourges ou dans l'agglomération :

- présentation du territoire et de l'offre foncière et immobilière
- identification de solutions d'implantation
- mise en relation avec des experts partenaires
- instruction et formalités administratives
- suivi de votre implantation

Plus d'infos : Direction du Développement Economique de Bourges Plus • Campus Lahitolle
Centre d'Affaires 6 rue Maurice Roy • 02 46 08 10 60 • deveco@agglo-bourgesplus.fr



COMMERCE

- Un manager de commerce de Bourges Plus qui accompagne, en lien avec la Ville, le développement des activités et met en relation les différents acteurs locaux : commerçants et futurs commerçants, partenaires, chambres consulaires,...

02 46 08 10 60 • 06 25 79 77 70
deveco@agglo-bourgesplus.fr

- L'Office de Commerce et d'Artisanat (OCAB) accueille les nouveaux commerçants et artisans à Bourges et assure, entres autres, une mission d'animation du commerce et de l'artisanat.

Le Comptoir de Bourges
22 rue Moyenne • 09 88 42 67 67
commercantsartisans.bourges@gmail.com

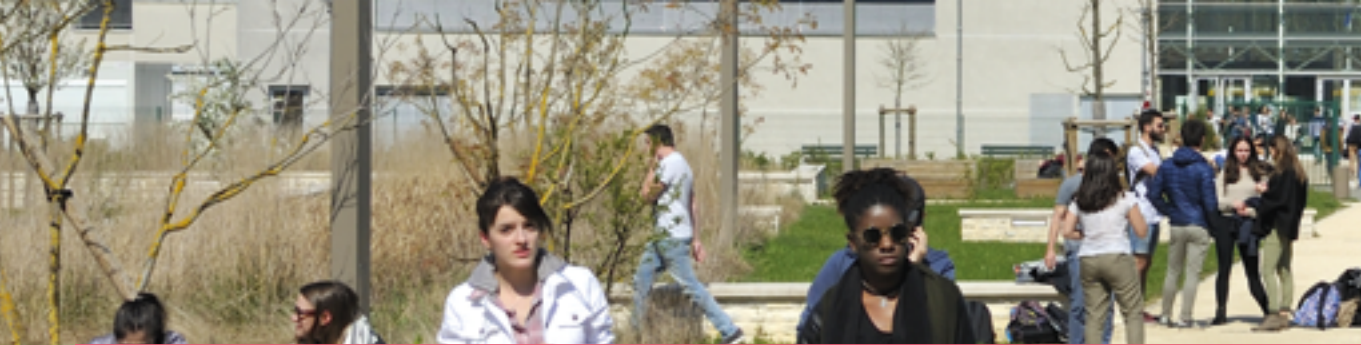
INCUBATEUR PÉPINIÈRE HÔTEL D'ENTREPRISES (IPHE)

- L'incubateur-pépinière, un lieu d'impulsion et d'innovation propose un parcours d'accompagnement complet pour les porteurs de projets et les jeunes entreprises innovantes. Doté d'un plateau de jeunes créateurs, il propose de nombreux services et permet de créer un écosystème favorable au développement des projets.
- Trois hôtels d'entreprises pour les entreprises matures proposent, dans des environnements dynamiques au contact d'autres entreprises en accélération, des tarifs préférentiels et des services complémentaires pour pérenniser son activité et favoriser son développement.

02 46 08 10 70
pepiniere.entreprises@agglobourgesplus.fr

ESPACES DE COWORKING

- Cowork'In Bourges
Un espace de travail collaboratif proposant des espaces d'animation et de réflexion entre freelance, télétravailleurs, chefs d'entreprises, étudiants et créateurs d'entreprises.
www.coworkinbourges.org
- La Fabrique 18 est un centre d'affaires de 200 m² doté d'un espace de travail partagé et d'un espace de coworking.
lafabrique18.com
- Le Studio, coworking 100% féminin
Situé en centre-ville, Le Studio est un concept exclusif à Bourges : un espace de coworking pensé par une femme pour les femmes !
www.lestudio-bourges.fr



ÉTUDIER & RÉUSSIR À BOURGES

3^{ème} pôle universitaire de la Région Centre-Val de Loire avec 24 établissements publics et privés et près de 5 000 étudiants répartis sur différents sites, Bourges et son agglomération où vous allez aimer étudier !



LES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les écoles d'enseignement supérieur berruyères proposent aussi des formations variées : écoles d'ingénieurs (INSA, École Curien), santé, sanitaire, social et sécurité au travail (Croix-Rouge Compétence Centre-Val de Loire, Institut de formation Aide-soignant.e/Institut de formation ambulancier.e, École Régionale du Travail Social), École Nationale Supérieure des Arts (ENSA), École Supérieure des Techniques Appliquées dans la Communication (ESTACOM), École supérieure de Management du Collège de Paris (ECEMA), Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), l'ESTIAM (école d'informatique)

LES LYCÉES

Les lycées berruyers sont nombreux à proposer des formations post-bac : BTS, classes préparatoires, diplômes de comptabilité, commerce, communication, économie sociale...

LES CENTRES DE FORMATIONS D'APPRENTIS

Les centres de formation d'apprentis (CFA) donnent accès à de nombreux secteurs d'activité comme l'automobile, l'esthétique, la coiffure, la cuisine, le tertiaire... Plusieurs organismes existent comme l'Institut de Formation en Alternance (IFA), le CFA agricole Bourges Le Subdray, l'Institut Saint-Jean-Baptiste de La Salle, l'ESTIAM (école d'informatique) ou encore l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

Elle propose une variété de formations de premier choix :

Au sein de son Institut Universitaire de Technologie (IUT) se trouve 11 diplômes du BUT à la licence (droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales, sciences, technologies, santé). Ils sont accessibles en formation initiale, continue ou en alternance ;



© Christophe Le Toquin / INSA CVL



UN CAMPUS CONNECTÉ

Depuis 2020, le Campus Connecté situé au coeur du domaine universitaire de Bourges sur le site Lahitolle, encourage et facilite l'accès aux études supérieures.

Ce service est porté par la Communauté d'agglomération Bourges Plus et le ministère de l'Enseignement Supérieur. Les campus sont labellisés par l'État. Il y en a 89 en France.

Les campus connectés sont des tiers lieux qui permettent aux étudiants d'accéder à des cours en ligne. Couvrant de nombreuses formations post bac, les inscrits peuvent obtenir leur diplôme (BTS, licence, master...) sans avoir à quitter leur résidence principale.

Campus Connecté de Bourges
Bat. Salle d'Armes, 7 Rue Michel Marest
02 48 48 58 17
campus.connecte@agglo.bourgesplus.fr

L'Université propose deux Unités de Formation et de Recherche, l'une dédiée au droit, à l'économie et à la gestion (licence de droit), et l'autre axée sur les sciences et techniques (licence STAPS - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et Master mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique spécialité Expertise, Métrologie, Diagnostics) ;

Elle propose également un cursus 'Licences Accès Santé' (L.AS) ouvrent les portes des études de santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie) dans les domaines du droit ou en STAPS, offrant ainsi une voie d'accès privilégiée à ces filières.

Une autre entité de l'Université est présente à Bourges : l'INSPÉ. Il forme les futurs professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.



L'IMEP, UN INCONTOURNABLE DE LA FORMATION CONTINUE ET LINGUISTIQUE

Numérique, langues étrangères (allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, japonais, russe mais aussi Français Langue Etrangère (FLE) et langue des signes française), certifications linguistiques, préparation aux concours administratifs ou au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, les formations de l'IMEP s'adressent à tous les publics : jeunes, étudiants, salariés, particuliers, demandeurs d'emploi.

Spécialiste de la formation continue et linguistique depuis 1982, l'IMEP est un service de proximité de la communauté d'agglomération Bourges Plus.

IMEP
Institut coMunautaire d'Education Permanente
Campus
Lahitolle , Bat. Salle d'Armes
7 rue Marest, 18000 Bourges
02 48 67 58 80 • imep@agglo bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr



imep
CENTRE DE FORMATION
CONTINUE ET LINGUISTIQUE



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'activités relevant de l'économie sociale



LE COMPTOIR DE BOURGES

Un lieu d'accueil sur mesure pour tous ceux qui ont un projet d'installation

Ouvert en avril 2023 en plein coeur du centre ville, " **Le Comptoir de Bourges** " est le point d'entrée unique destiné à toutes les personnes qui ont le projet de s'installer sur le territoire, qu'il soit professionnel ou personnel.

Ce lieu se veut convivial et accessible pour permettre à chacun de s'installer dans les meilleures conditions.



Comment ça marche ?

L'équipe analyse les besoins (projet, parcours, compétences, aspirations) et créer un parcours personnalisé pour faciliter la mobilité et faire de l'installation une réussite. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

Une offre de service variée

Logement

- Recherche de logement à l'achat ou en location
- Conseils et démarches simplifiées...

Emploi du conjoint

- Aide à la recherche d'emploi
- Mises en relations locales (diffusion de CV, etc)...

Petite enfance & scolarité

- Aide à l'inscription
- Recherche de modes de garde
- Activités périscolaires...

Vie pratique

- Découverte et visite du territoire
- Orientation sur la vie associative, sportive et l'offre culturelle et de loisirs
- Présentation de l'offre de transports
- Aide à la création d'un réseau local et évènements d'intégration...

Ce service gratuit est impulsé par le dispositif « Bourges Vie Nouvelle » initié par l'agglomération Bourges Plus et la Ville de Bourges.

Le Comptoir de Bourges accueille également dans ses locaux l'Office du commerce et de l'artisanat (Ocab).

Le Comptoir de Bourges,
accueil Bourges Vie Nouvelle
22 rue Moyenne, 18000 Bourges
02 48 57 80 80 • 06 29 54 65 05
contact@bourgesvienouvelle.fr
www.bourges vienouvelle.fr

BOURGES
Vie nouvelle





DÉCHETS À BOURGES, MODE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS PRATIQUES

La gestion des déchets est l'une des compétences de la Communauté d'Agglomération de Bourges, Bourges Plus. Vous trouverez toutes les informations sur cette thématique sur le site internet de Bourges Plus, onglet Vie Pratique / Quotidien. **Vous pouvez contacter le Service Environnement au 0 800 897 730 (appel gratuit) ou par mail à service.environnement@agglo-bourgesplus.fr.**

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est calculée à partir de la valeur locative de votre foyer et payée avec l'impôt foncier. Elle ne dépend pas du service rendu (nombre de collectes, volume de déchets produits...).

Bourges Plus fournit les bacs roulants pour les ordures ménagères (poubelle verte) et pour les emballages et papiers (poubelle jaune). La maintenance de ces bacs est assurée gratuitement par Bourges Plus.

> Pour avoir un nouveau bac, changer sa taille, effectuer une réparation : contactez le Service Environnement

> Pour connaître vos jours de collecte : rubrique « Trouver son jour de collecte » sur le site internet de Bourges Plus

Concernant les emballages en verre, ils sont à

déposer dans les colonnes d'apport volontaire accessibles dans toute la ville.

> Trouvez la colonne la plus proche de chez vous en visitant la rubrique « Trouver un point d'apport volontaire » sur le site internet de Bourges Plus.

Une collecte des encombrants est réalisée une fois par an par quartier.

> Retrouvez le planning des collectes des encombrants dans la rubrique « Ramassage des encombrants » sur le site internet de Bourges Plus.

> L'application téléchargeable Mon Service Déchets (qui vous permet d'avoir dans la poche toutes les informations et actualités en lien avec la collecte des déchets (jours fériés), la valorisation et la prévention des déchets (ateliers, animations...), signaler un problème de collecte ou de débordement de colonne à verre ou faire remplacer son bac roulant.

Plus d'informations sur www.agglo-bourgesplus.fr/site/mon-service-dechets





Des contrôles de la qualité de la bonne présentation des déchets sont régulièrement effectués par Bourges Plus et l'opérateur de collecte : respect du geste de tri, pas d'encombrants au pied des bacs roulants. Il est rappelé que les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les ordures ménagères.

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- Le service environnement de Bourges Plus : **0 800 897 730**, service.environment@agglo-bourgesplus.fr
- **Vous pouvez également consulter : le Guide du tri**, disponible gratuitement à la mairie, mairies annexes et à Bourges Plus (4bd de l'avenir), mairies annexes et à Bourges Plus (4 bd de l'avenir) https://www.agglo-bourgesplus.fr/web/medias/files/environnement/final0_guide-du-tri-2023_decoupe.pdf

>Le moteur de recherche **ECOGESTE** accessible sur le site internet de B+ qui vous donne des astuces pour consommer autrement et donner une seconde vie à vos déchets.



LES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers sont à mettre dans la poubelle jaune.

Tous les papiers : journaux, magazines, cahiers...

Cartonnettes et briques alimentaires : carton de pizza, brique de jus, suremballage de compotes...

Emballages métalliques : boîtes de conserve, bouteilles de sirop, canettes, capsules de café...

Bouteilles et flacons en plastique : bouteille d'eau, de jus, de shampoing, flacon de gel WC...

Tous les autres emballages en plastique : film alimentaire, barquettes en polystyrène, pots de yaourt...

Cette liste n'est pas exhaustive ! Si vous avez un doute, vous pouvez consulter le moteur de recherche ECOGESTE ou l'application Mon Service Déchets.



TRIEZ SES DÉCHETS, C'EST BIEN, RÉDUIRE SES DÉCHETS, C'EST MIEUX !

Pour vous aider à réduire vos déchets et en valoriser certains vous-même, Bourges Plus met à votre disposition gratuitement :

- des kits de couches lavables pour bébé (kit pour 3 mois), pour réduire les déchets liés aux couches de votre enfant (environ 1 tonne de couches pour un enfant entre sa naissance et ses 2 ans et demi),
- des bioseaux pour stocker vos déchets alimentaires dans votre cuisine avant de les composter,
- des broyeurs à végétaux, en prêt, pour valoriser vos déchets verts (tontes, haies...).

Certaines résidences disposent de **composteurs collectifs**, vous pouvez les utiliser. Vous êtes intéressés par le compostage chez vous ou partagé avec des voisins ? Contactez-nous !

Des guides composteurs répondront à vos questions.

Informations sur www.agglo-bourgesplus.fr, rubrique : Réduire ses déchets
4 boulevard de l'Avenir • 0 800 897 730 (appel gratuit) • service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

- des autocollants stop-pub votre disposition en mairie ou à Bourges Plus
- D'autres idées pour produire moins de déchets ?

Bourges Plus vous accompagne sur les pages "réduire ses déchets" sur le site de l'agglomération.





VALORISER VOS DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

Vous devez jeter des déchets verts, des meubles, des objets... en déchèterie ?

Bourges Plus compte 6 déchèteries (toutes accessibles aux berruyers) dont 1 à Bourges :

- La déchèterie des 4 vents, au Nord-Est.

Route des 4 vents • 02 48 69 86 73

Vous trouverez dans toutes ces déchèteries un espace dédié à la seconde vie des objets encore en bon état.

Elles est ouverte aux particuliers du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h (fermée le dimanche après-midi).

Si vous ne savez comment ni où jeter un déchet, **cherchez-le sur le moteur de recherche ECOGESTE (www.agglo-bourgesplus.fr/site/vie-pratique/dechets/guide-du-tri)**, il vous dira où et comment le jeter. **Vous pouvez également appeler le Service Environnement de Bourges Plus au 0 800 897 730.**



RÉNOVER OU AMÉNAGER SON LOGEMENT : DIRECTION LA MAISON DE L'HABITAT ET DU CŒUR DE VILLE

Maintenant que vous avez pris vos marques et que vous êtes bien installé, vous souhaitez peut-être améliorer votre habitat, le rénover ou tout simplement vous informer sur les aides proposées dans ce domaine. La Maison de l'Habitat et du cœur de ville est là pour vous orienter et vous conseiller.

www.agglo-bourgesplus.fr/site/maison-de-lhabitat-et-du-coeur-de-ville

MAISON DE L'HABITAT ET DU CŒUR DE VILLE

4 Cour Avaricum

0 800 732 140 (service et appels gratuits)

Horaires d'ouverture au public :

Lundi • 14h à 17h

Mardi • 10h30 à 12h30

Mercredi • 10h30 à 17h

Jeudi • 10h30 à 12h30 et 14h à 18h

Vendredi • 14h à 17h30



SENIOR ET BIEN À BOURGES

La ville met à disposition des seniors, Berruyers de 60 ans et plus, un ensemble d'actions et de services pour faciliter leur vie au quotidien, retarder la perte d'autonomie et les aider à profiter de la vie à Bourges en fonction de leurs besoins, à leur domicile ou en établissement.

Découvrez-les sur www.ville-bourges.fr, onglet A tout âge > Séniors



L'ACCUEIL SENIORS RÉPOND À VOS QUESTIONS

L'Accueil Seniors est un guichet d'information et d'orientation dédié aux retraités et à leur famille. Il renseigne sur :

- **les possibilités d'accompagnement des personnes** : services d'aide à domicile, structures d'hébergement, services de soins infirmiers, caisses de retraite...
- **les actions collectives de prévention** : soutien aux aidants-familiaux, conférence à thème (sécurité, alimentation...)

ACCUEIL SENIOR - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DU BIEN VEILLIR DU CCAS
Hôtel de ville • 02 48 23 25 33



DES ACTIVITÉS ET DES SORTIES TOUTE L'ANNÉE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose différentes actions aux seniors qui souhaitent participer à des activités et des sorties, réaliser des projets, voyager...

AU PROGRAMME :

- Des loisirs créatifs,
- Des ateliers de prévention : relaxation, aquagym, atelier mémoire,
- Des repas à thème,
- Des sorties,
- Des cours d'informatique et des accès à Internet, que vous soyez débutant ou non,
- La « Semaine Bleue », une semaine d'animations destinée aux seniors en octobre,
- Un Bal du Printemps,
- Un colis de Noël

DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DU BIEN VEILLIR DU CCAS
Hôtel de ville • 02 46 08 11 43



DES SERVICES POUR RESTER AUTONOME

Le CCAS vous accompagne dans votre vie de senior selon votre niveau d'autonomie et votre état de santé :

- **Service de soins infirmiers à domicile**
(02 48 23 25 39),
- **Equipe Spécialisée Alzheimer**
(02 48 23 25 17),
- **Portage de repas à domicile**
(02 48 23 25 40 • portage.repas@ville-bourges.fr),
- Recensement à titre préventif pour **une surveillance spécifique** lors d'évènements particuliers : canicule... sur la base du volontariat
(02 48 23 25 33)

Vous pouvez bénéficier, si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer seul dans la ville, d'un **service d'aide à la mobilité** : un minibus (8 places) de la Direction des solidarités et du bien vieillir vient vous chercher et vous reconduit à votre domicile au jour et dans les lieux proposés par ce service : marchés, supermarchés, animations du service Senior

SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ
DIRECTION SENIOR DU CCAS
Hôtel de ville • 02 48 23 25 24



DEMANDEZ LE PROGRAMME D'ANIMATION OU LE GUIDE SENIOR !

Un guide à destination des seniors recense l'ensemble des actions et des services qui leur sont dédiés, pour trouver facilement l'information que vous cherchez.

Le « Guide Senior » et le programme d'animation sont disponibles en version papier à l'Hôtel de ville, dans les mairies annexes et dans les Résidences Autonomie de Bourges.

En téléchargement sur www.ville-bourges.fr/
A tout âge/Séniors

HABITER À BOURGES EN ÉTANT SENIOR

Découvrez des options de logements possibles selon votre niveau d'autonomie.

- Vous êtes autonome et vous vivez à votre domicile, mais vous vous sentez seul et isolé.
Avez-vous pensé à accueillir un étudiant chez vous ?
L'association « Ensemble 2 Générations » vous aide à accueillir un étudiant pour quelques mois ou pour un an, en échange d'une participation financière, de divers petits services ou d'une simple présence.

ASSOCIATION ENSEMBLE2GÉNÉRATIONS
06 51 34 70 73 • www.ensemble2generations.fr

- Votre niveau d'autonomie ne vous permet pas de rester à votre domicile ?

Plusieurs solutions de logement existent à Bourges : publiques ou privées et Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.



- Vous êtes autonome mais vous cherchez une solution de logement qui vous simplifie la vie ?

Les Résidences Autonomie du CCAS de la ville constituent une solution intéressante. Chaque locataire y bénéficie d'un appartement individuel adapté (pièce à vivre, salle de bain/toilettes, possibilité de petits animaux de compagnie) dans un environnement sécurisant et non-médicalisé, associé à des services et la possibilité de tisser des liens sociaux avec les autres résidents. Toute personne de 60 ans et plus, autonome, retraitée, habitant Bourges ou une ville extérieure à Bourges peut y être admise.

Renseignements auprès du CCAS • Hôtel de Ville • Accueil Senior • 02 48 23 25 33



ACTION SOCIALE ET HANDICAP

La ville compte des lieux et des structures qui accompagnent et aident les plus fragiles : démarches, aides, activités... tout en tissant du lien social et en alimentant la solidarité et l'entraide entre habitants.

Vous pouvez vous renseigner sur les services qui vous sont accessibles selon votre situation :

- à l'**Hôtel de ville de Bourges** et au **Centre Communal d'Action Sociale** :
11 rue J. Rimbault • 02 48 57 80 00
- à **la mairie annexe de la Chancellerie** :
7 place Cothenet. 02 48 67 58 87
- à **la mairie annexe du Val d'Auron** :
Place Martin Luther-King
• 02 48 21 34 23,
- au **centre social du Val d'Auron** :
place Martin Luther-King
• 02 48 21 34 23,
- au **centre social de la Chancellerie** :
8 rue Jules Louis Breton • 02 48 24 18 47

L'accompagnement des personnes handicapées

Bourges améliore chaque jour ses équipements et ses services pour les rendre les plus simples d'accès possible aux publics en situation de handicap : transport, accessibilité des lieux municipaux, journal municipal et magazine d'agglomération disponibles en version audio sur les sites internet de la Ville de Bourges et de Bourges Plus (accessibilité).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) facilite votre installation et vous indique les services qui vous sont proposés pour améliorer votre quotidien : service de soins à domicile, portage de repas à domicile, recensement à titre préventif en cas d'évènements particuliers...

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Hôtel de ville, 11 rue Jacques Rimbault
• 02 48 57 80 00





ETAPE 3

SE SENTIR CHEZ SOI

Ça y est, vous êtes installé !
Vous pouvez passer à l'étape 3 : organiser la vie quotidienne et les loisirs pour vous ou votre famille.
Mais que se passe-t-il à Bourges ? Où sortir ?
Comment trouver une activité ou un sport qui vous plaît ?
Où et quand se déroulent les marchés ? Réponse ici !



©M. et B. CAPO

DES MARCHÉS POUR TOUS LES GOÛTS

Les plaisirs du marché vous attendent tout au long de la semaine à Bourges :

- **mardi : marché du Val d'Auron** de 7h30 à 12h30 (esplanade Pierre Mendès France),
- **mercredi : marché de la Chancellerie** de 7h30 à 12h30 (avenue Gustave Eiffel),
- **jeudi : marché des Marronniers** de 7h30 à 12h30 (place des Marronniers),
- **jeudi : marché nocturne d'Asnières** de 16 h à 20 h (place du 14 Juillet)
- **vendredi : marché des Gibjoncs** de 7h30 à 12h30 (parking du centre commercial Cap Nord, 116 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny),
- **samedi : marché de la Halle au blé** de 7h30 à 13h (rue des Cordeliers),
- **dimanche : marché de la Halle Saint Bonnet** de 8h à 13h (15-19 boulevard de la République).
- **et le premier vendredi de chaque mois**, un marché de petits producteurs et d'agriculture raisonnée se déroule à **la Résidence Bellevue** (rue du Président Maulmont-quartier Aéroport) de 15h à 19h.



Un marché permanent vous accueille à la Halle Saint Bonnet du mardi au dimanche (15-19 boulevard de la République) en centre-ville.

Il est ouvert du mardi au jeudi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h, les vendredi et samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche de 8h à 13h (fermé le lundi).



CHOISIR UNE ACTIVITÉ, UN LOISIR, UN SPORT...

Vous pouvez désormais vous pencher sur les activités et les loisirs qui vont rythmer votre nouvelle vie berruyère. La ville abrite de nombreuses associations dans des domaines très variés : à vous de choisir !



Une fête pour faire votre choix

Début septembre, la « Fête des associations » de Bourges rassemble près de **300 associations** qui présentent leurs activités. Des animations et des démonstrations sont également proposées.

Pour connaître la prochaine date de l'évènement, rendez-vous sur www.ville-bourges.fr, onglet Vie de la ville > Fête des associations.

Où chercher ?

Un annuaire recensant près de **700 associations berruyères** est disponible sur le site Internet de la ville, pour trouver celle qu'il vous faut ([onglet Vie de la ville > Les associations > Annuaire des associations](#)).

La Maison des associations Marguerite Renaudat vous fournit également des informations et de la documentation sur les associations locales.

MAISON DES ASSOCIATIONS
MARGUERITE RENAUDAT,

28 rue Gambon.
Stationnement possible au parking Cœur de Ville.
02 48 27 57 10 •
maisondesassociations@ville-bourges.fr

Vous souhaitez créer votre propre association ?

La Maison des associations Marguerite Renaudat vous propose de multiples services : aide à la création d'association, conseil au développement, aide dans les démarches, location de salles, service de boîtes aux lettres et de reprographie...

MAISON DES ASSOCIATIONS
MARGUERITE RENAUDAT,
28 rue Gambon.
Stationnement possible au parking Cœur de Ville.
02 48 27 57 10 •
maisondesassociations@ville-bourges.fr



FAIRE VIVRE LA CITOYENNETÉ : Bourges, une ville en transition démocratique



La Ville de Bourges s'est dotée d'une **Charte de la vie et de la participation citoyennes** dans le cadre d'un **projet de territoire**. Ce projet passe par :

Un document fondateur qui a vocation à affirmer les valeurs, intentions et principes de la vie et de la participation citoyenne à Bourges. Issue d'une démarche de co-construction entre les citoyens, les élus et les agents municipaux.

www.ville-bourges.fr/site/charte-de-la-vie-et-de-la-participation-citoyennes

Les cadres de fonctionnement de chaque instance :

- Les Conseils de quartier
- L'Assemblée citoyenne
- Le Budget participatif

et intention :

- Un soutien renforcé aux initiatives citoyennes et associatives
- Programme d'action de sensibilisation
- Une relation de proximité en « allant vers »

Et dès à présent, un espace dédié à la citoyenneté : **la Halle Citoyenne** située au 1^{er} étage de la Halle St Bonnet (accès rue parmentier).

Renseignements auprès du Pôle citoyenneté et démocratie directe au 02 48 57 81 05 / 02 48 57 80 96



VOTRE RÉFLEXE CULTURE ET SORTIES

Ayez le réflexe Sortirabourges pour ne manquer aucun événement. Véritable agenda de la ville, le site recense l'ensemble des événements qui se déroulent à Bourges : expositions, festivals, événements, animations...

Rendez-vous sur
www.sortirabourges.com



QUE SE PASSE-T-IL À BOURGES ?

Bourges est une ville de culture ! De nombreux évènements rassemblent habitants, touristes et curieux dans ses rues et ses lieux culturels au fil des mois. Alors sortez votre agenda !



Le Printemps de Bourges

Ce festival de musiques actuelles, créé en 1977, est l'évènement incontournable du paysage berruyer !

Près de 200 000 festivaliers profitent durant **6 jours de près de 500 concerts** au cœur de la ville, avec une programmation riche et variée complétée par une offre de stands alimentaires et artisanaux, des conférences, expositions et des animations en accès libre pour tous.

Informations sur www.printemps-bourges.com. Vente en ligne et en magasin (FNAC, Carrefour, Géant, U, Intermarché, Cultura...)





Le bel été de Bourges

Événements gratuits en cœur de ville et dans les quartiers pour petits et grands : concerts, animations pour enfants, ateliers, démonstrations, danse et animations sportives...

www.ville-bourges.fr/site/le-bel-ete-de-bourges



© COSMO AV

LES NUITS LUMIÈRE

Chaque été

Avec un parcours libre et gratuit dès la tombée de la nuit, pendant l'été et durant les fêtes de fin d'année, un voile bleu vous enveloppe et vous transporte en suivant un parcours-spectacle nocturne (unique en France) dans le centre-ville historique.

Informations sur www.ville-bourges.fr, onglet Patrimoine > Les Nuits Lumière





La Descente Infernale

Des bolides rigolos qui participent à une course déjantée **fin juin...**

Voilà de quoi nous remémorer quelques épisodes délirants de la série télévisée « *Les Fous du volant* » célèbre dans les années 70.

C'est bien cette image que la Ville de Bourges a souhaité transmettre avec cette course de caisses à savon organisée par Signature Frissons, l'agence événementielle du groupe berruyer Signature.

Le Festival de bande-dessinée BulleBerry

Le 1^{er} week-end d'octobre

Le festival de bande dessinée BulleBerry vous invite à retomber en enfance à chaque édition. Expositions, auteurs invités, séances de dédicaces, animations. Cet événement conjugue chaque année BD, convivialité... et gratuité.

Programme sur www.bulleberry.com.

Le concours photo de la Ville de Bourges

Chaque printemps, la Ville de Bourges organise un concours photo ouvert à toutes et à tous sur un thème donné. Un seul impératif : les clichés doivent être pris à Bourges. La sélection retenue par un jury composé notamment de photographes professionnels (environ 80 photographies) s'ouvre sur une exposition estivale de photos grand format autour du jardin de l'Archevêché. Chacune et chacun a ensuite la possibilité de voter durant l'été pour déterminer les deux plus belles photos qui remporteront les 2 premiers prix du Public. En parallèle, le jury choisit également 2 photographies et attribue les 2 premiers prix du Jury à l'issue de l'exposition. Cerise sur le gâteau, les participants repartent avec leur(s) panneau(x)-photo(s).

Alors, n'hésitez plus, guettez l'annonce du prochain thème et à vos appareils !!!

Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles sur www.ville-bourges.fr, onglet Culture > Concours photo.

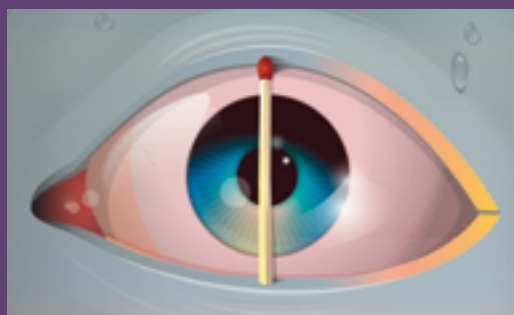


© Loïc Jouannigot

CONCOURS PHOTO
17^e
BOURGES

01.07 ▶ 04.09 2023
PARTICIPEZ ET DÉPOSEZ VOS PHOTOS JUSQU'AU 31 MAI
+ d'infos au 02 48 57 81 14 ou www.ville-bourges.fr

Ce qui nous transporte...



© Yann Millet

D'AUTRES ÉVÈNEMENTS TOUTE L'ANNÉE :

- **Le Bourges Jazz Festival** en février,
- **le Printemps des Poètes** en mars,
- **le Cosmic Trip** (festival rock'n'roll, garage & surf international et Boogaloo Party) en mai,
- **le Printemps de l'Ecologie** en mai-juin,
- **la fête foraine Jacques Cœur** en juin-juillet,
- **la plage de Bourges** et ses animations en juillet-août (au lac du Val d'Auron),
- **La Fête des Marais** 1^{er} Week-end de septembre,
- **Le Festival Humour et Vin** en décembre.



CULTIVEZ-VOUS !

Ville de culture, Bourges ne manque pas d'animations et d'activités pour se cultiver. Maison des Musées, Muséum d'histoire naturelle, lieux d'expositions, cinémas, salles de spectacles, bibliothèques, ludothèque vous ouvrent leurs portes...



La maison des Musées

La Ville s'est engagée dans un ambitieux programme de rénovation de ses musées, afin qu'ils répondent aux nouvelles attentes des publics comme aux enjeux sociétaux et environnementaux. Pendant cette période de transformation, le musée des Meilleurs ouvriers de France, en face de la cathédrale, devient la maison des Musées : ateliers, conférences, débats, présentations des collections font découvrir le monde des musées et le projet de rénovation, aux touristes comme aux Berruyers.

Cette année, pour démarrer en fanfare et dans la plus parfaite harmonie, l'équipe de la maison des Musées propose une sélection subjective et parfois décalée d'œuvres et objets évoquant la musique et la danse, de l'Antiquité à nos jours : « *En avant la musique !* ».

De plus, les collections continuent à vivre et à circuler. Le Parvis des Métiers met une salle à la disposition des musées pour accompagner son exposition « *Ombre et lumière* », jusqu'au 17 septembre. Des œuvres des musées de Bourges sont également présentées au muséum, dans l'exposition « *L'eau, l'exposition*

» et d'autres sont prêtées dans des musées français et étrangers.

Maison des Musées, place Etienne-Dolet

Entrée gratuite • Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi de 14h à 18h, du 3 juillet au 2 septembre du lundi au samedi de 14h à 18h. Fermée les 1^{er} novembre et 25 décembre.

maisondesmusees@ville-bourges.fr • 02 48 57 82 45

La Ville d'art et d'histoire

Tout au long de l'année, la Ville d'art et d'histoire propose des visites, express, thématiques, sensorielles... ainsi que des animations et des ateliers, pour tous les âges et toutes les envies !

Ville d'art et d'histoire :

patrimoine@ville-bourges.fr • 02 48 57 81 46

WILDLIFE PHOTOGRAPHER OF THE YEAR



Le Muséum d'Histoire Naturelle

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges (1^{er} musée du département en terme de fréquentation) vous plongera au fil de ses collections au cœur de la diversité du monde, de sa faune, de sa flore. Il accueille plusieurs expositions par an, des conférences, des projections...

Il est notamment le seul musée français à accueillir chaque année l'exposition « *Photographes de nature - Wildlife photographer of the year* » qui débute sa tournée mondiale à Bourges, avant de parcourir ensuite le monde entier !

Reconnu pour son engagement en faveur de la protection des chauves-souris et pour la promotion de la biodiversité, il accueille tous les deux ans les « *Rencontres nationales chauves-souris* » et possède son propre centre de soins pour chauves-souris.

Les Rives d'Auron, entrée allée René Ménard
02 48 65 37 34

  [MuseumdHistoireNaturelledeBourges](#)

 [channel/UCgz0ozM5xEi8Mw0fcAEuoA](#)



ASTUCE DE BERRUYER

Vous découvrez des chauves-souris dans votre habitation et avez besoin de conseils (travaux, installation de gîte...) ?

Vous avez recueilli une chauve-souris blessée ou un jeune abandonné ?

Le musée dispose d'un centre de soins pour chauves-souris. Il peut vous fournir des informations et des conseils pratiques au 02 48 65 37 34.



FAÎTES-VOUS UNE TOILE !

Films d'auteur, thrillers, comédies et autres aventures vous attendent dans les cinémas de Bourges :

- **CINÉMA D'ART ET D'ESSAI** de la Maison de la Culture,
Place Séraucourt
www.mcbourges.com/cinema
- **MÉGA CGR** (12 salles),
ZAC du Prado (parking gratuit de 620 places)
www.cgrcinemas.fr/bourges

VOIR UN SPECTACLE

Vous pouvez admirer une programmation diversifiée dans les différents lieux de spectacle pour faire le plein d'émotion :

- **AUDITORIUM du Conservatoire**
34 rue Henri Sellier • 02 48 48 13 60
Programmation sur sortirabourges.com
- **LE HUBLLOT**
64 avenue de la Libération • 02 48 67 57 00
Programmation sur sortirabourges.com
- **LA MAISON DE LA CULTURE**
(Scène nationale)
Accueil-billetterie Place Séraucourt
02 48 67 74 74 • www.mcbourges.com
- **LE NADIR** de l'association Emmetrop,
26 route de la Chapelle • 02 48 50 38 61
<https://antrepeaux.net/lieux/nadir/>
- **LES RIVES D'AURON :**
cet ensemble se compose de plusieurs équipements accueillant des manifestations de grande envergure :
 - > **Le Palais d'Auron**
(angle boulevard Lamark / rue Edmond Jongleux)
 - > **Le Parc des Expositions** qui abrite :
le Pavillon d'Auron, le Quai d'Auron,
le Carré d'Auron, le Plateau d'Auron le 22 d'Auron,
7 boulevard Lamarck • 02 48 27 40 60
www.lesrivesdauron.com
- **LE THÉÂTRE JACQUES CŒUR,**
théâtre à l'italienne
16 rue Jacques Cœur • 02 48 67 57 00
Programmation sur sortirabourges.com
- **LE THÉÂTRE SAINT BONNET,**
théâtre à l'italienne
1 boulevard Clémenceau
06 71 00 70 86 ou 06 75 22 45 21
Programmation sur sortirabourges.com



BIBLIOTHÈQUES, MÉDIATHÈQUE : SUR PLACE OU À EMPORTER

Le réseau des bibliothèques de Bourges est composé de 4 sites :

- **LA MÉDIATHÈQUE LEILA SLIMANI**
(avec postes Internet et accès Wifi),
Boulevard Lamarck • 02 48 23 22 50
<https://mediatheque.ville-bourges.fr>
- **LA BIBLIOTHÈQUE DES GIBJONCS**
(avec postes Internet et accès Wifi),
Place François Mauriac, 1 rue Jules Bertaut
02 48 24 61 93
- **LA BIBLIOTHÈQUE DU VAL D'AURON**
Place Martin Luther King (au 1^{er} étage en face
du centre social du Val d'Auron) • 02 48 50 24 65
- **LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE
DES QUATRE PILIERS** qui possède
un fond ancien sur le Berry et
des fonds spécifiques
(fonds Jacques Rivière/Alain-Fournier,
fonds Jean-Louis Boncoeur).
8 place des Quatre-Piliers • 02 48 24 33 40

Rendez-vous à la bibliothèque de votre choix, afin d'y réserver ou y emprunter des ouvrages avec une carte unique, à des tarifs attractifs puis les rapporter dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Un programme d'animations rythme l'actualité du réseau : expositions, projections, conférences, contes et lectures....

Programme disponible sur sortirabourges.com ou sur <https://mediatheque.ville-bourges.fr>

Ce site vous propose également des **ressources numériques** (ouvrages, formations en ligne, presse, musique) ainsi que la possibilité de réserver des documents, consulter votre compte lecteur, profiter des conseils et sélections des bibliothécaires...

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- un service de portage d'ouvrages à domicile est proposé par la Médiathèque,
- un fonds de documents est accessible à la Médiathèque : livres lus, en braille ou en gros caractères, livres Daisy (handicap visuel et Dys), DVD en audiodescription

UNE MÉDIATHÈQUE POUR TOUTES LES ENVIES

La Médiathèque de Bourges propose aussi :

- un espace « multimédia » équipé de 12 ordinateurs avec connexion Internet, accessible gratuitement,
- des postes informatiques dotés de l'Inathèque donnant accès à l'ensemble de la documentation de l'INA en ligne,
- une « game zone » pour adultes permet de jouer sur place à de multiples jeux vidéo sur PS4, Xbox one et Xbox 360,
- une « game zone » pour les 6-12 ans sur la console Nintendo Switch.

Boulevard Lamarck • 02 48 23 22 50
<https://mediatheque.ville-bourges.fr>

LUDOTHÈQUE : FAITES VOS JEUX !



Les ludothèques de Bourges sont des espaces qui fonctionnent à la manière de ceux des bibliothèques. Vous pouvez **jouer sur place à tout âge** à des jeux ou avec des jouets, seul, en famille ou entre amis.

Vous pouvez les **emprunter** pour une durée de deux semaines. Alors, envie d'essayer ?

- Ludothèque « Interlude »,
Rue Pierre et Jane Boiteau.
02 48 65 40 91
- Ludothèque du Val D'Auron.
Place Martin Luther King.
02 48 21 00 41

Informations et programme d'animations sur
www.ville-bourges.fr, onglet A tout âge >
Ludothèques.

BOÎTE À LIVRES



ENVIE DE BOUQUINER ?

Au gré de vos déambulations dans la ville, vous pourrez remarquer de jolis petits chalets miniatures qui vous invitent à une pause lecture.

Ces boîtes à livres sont des produits 100% Ville Bourges. Elles sont accessibles 7 jours sur 7, aux horaires d'ouverture des jardins et parcs dans lesquels elles sont installées.

Déposer, choisir, découvrir, partager, emporter... les usagers sont encouragés à se servir, prendre des ouvrages, les conserver ou les reposer, en déposant d'autres...

D'autres boîtes à livres sont à découvrir dans les communes de l'agglomération.

<https://maps.bourgesplus.fr/portal/apps/webappviewer/index.html?id=f025baba46c34ba69a94ba2e2a57f037>



METTEZ-VOUS AU VERT

(marais, parcs, jardins, rocade verte, canal de Berry)

Véritables bouffées d'oxygène, les espaces verts de Bourges sont particulièrement nombreux, ce qui vaut à la ville son classement « 4 fleurs ». Pour déconnecter de la vie urbaine, pour une activité sportive ou juste pour profiter de l'atmosphère, vous les apprécierez en toute saison.

Les marais de Bourges sont une belle destination pour des promenades au calme, au gré des sentiers et des chemins, à deux pas du centre-ville.

Les jardins de Bourges, ont pour leur part, chacun leur personnalité :

- Le parc paysager des Gibjoncs,
- Le jardin de l'Archevêché,
- Le jardin des Prés Fichaux (art déco),
- Le jardin Edouard André,
- Le jardin de Lazenay (classé Eco-jardin),
- Le jardin de l'Ordre du Mérite,
- Le corridor écologique Sébastien Cartier (Val d'Auron).

Une carte interactive des parcs et jardins est disponible sur www.ville-bourges.fr/plan_interactif

Pour permettre de rejoindre facilement

différents pôles de la ville et se rendre d'un quartier à l'autre en mode de transport doux (à pied, en vélo, en trottinette...), la « rocade verte » est un réseau de plus de 20 km aménagé dans Bourges qui traverse nombre d'espaces naturels.

Vous pouvez y marcher, y courir, y faire du vélo, de la trottinette, du skate, du roller...pour aller au travail, pour vous détendre, ou simplement pour partir à la découverte de votre nouvelle ville.

Carte sur www.ville-bourges.fr, onglet Environnement > Lieux > Rocade verte

Des lieux de promenade et d'évasion sont accessibles depuis le centre de Bourges. Vous pouvez notamment longer l'ancien Canal de Berry pour traverser plusieurs communes de l'agglomération dans un environnement calme et verdoyant, au bord de l'eau.

Pour cela, il suffit d'emprunter la rocade verte depuis la rue Jankélévitch, sur 900 mètres, puis de continuer sur plusieurs kilomètres en traversant les communes, au gré des témoignages de l'âge d'or du canal : le Moulin Batard, un ancien déversoir, l'écluse de Pierrelay, le « port » de Pont-Vert...

BOUGEZ DANS LA VILLE : DES TRANSPORTS POUR TOUT LE MONDE

Vous arrivez à Bourges en transport en commun ? Repérez-vous :

- En arrivant à la gare ferroviaire de Bourges (place du Général Leclerc) : l'hyper centre-ville se trouve face à vous en sortant de la gare (avenue Henri Laudier),
- En arrivant à la gare routière (rue du Champ de foire) : l'hyper centre-ville se trouve à votre droite lorsque vous regardez le Palais des Sports.

Vous déplacer en train

Découvrez la gare de Bourges, les services proposés en gare et les trains au départ ou à l'arrivée sur www.garesetconnexions.sncf/fr/gares-services/bourges

À vous les virées à Tours en 2h, à Paris en 2h15, à Lyon en 3h20...

En bus, dans Bourges et au-delà

Avec le réseau AggloBus, vous pouvez vous déplacer gratuitement en bus dans la ville, dans l'agglomération et dans 3 communes limitrophes : Saint-Florent-sur-Cher, Fussy, Pigny.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'Espace Nation d'AggloBus où vous trouverez une équipe pour vous renseigner et vous conseiller sur les différentes offres de mobilité. Vous pouvez également vous renseigner sur le site : www.agglobus.com

Agglobus, 1 place de la Nation • 02 48 27 99 99

Pour vos déplacements en car et train, pensez au réseau de mobilité interurbain « Rémi ». Sur le périmètre d'AGGLOBUS, les trajets sont gratuits ; en dehors de ce périmètre il vous faudra un titre payant.

Réseau « Rémi », Agence Rémi (RD Berry)

10-12 place Juranville, 18000 Bourges

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 18h ou Espace Région Centre-Val

de Loire 18 (Centre Avaricum, 11 cours Avaricum)

0 800 10 18 18 - www.remi-centrevalde Loire.fr

Réseau gratuit !

Le réseau AggloBus est gratuit tous les jours et pour tous !

Profitez-en pour découvrir le réseau de transport sur l'ensemble de l'agglomération.



VITABUS SOIR : profitez plus tard de vos sorties !

VitaBus est un service de transport à la demande sans réservation, conçu pour vous permettre de rentrer en soirée après 21h et en sécurité du cœur de l'agglomération avec le réseau AggloBus.

Il fonctionne 7/7 jours, toute l'année y compris les jours fériés, au départ de 3 arrêts dans le centre-ville et à la gare SNCF, vers 29 arrêts de destination au choix

« VitaBus Soir » un service AggloBus,
1 place de la Nation • 02 48 27 99 99 •
www.AggloBus.com

BOURGES EN MODE « VÉLO »

Et si vous profitez de votre nouvelle vie pour circuler à vélo ? Ecologique, bon pour la santé et économique, il présente de nombreux atouts et Bourges met à votre disposition des outils pour vous déplacer et prendre soin de votre vélo :

- De nombreuses **pistes cyclables à Bourges et dans l'Agglomération** facilitent vos déplacements (plans à télécharger sur les sites de la Ville de Bourges et de Bourges Plus),
- Vous pouvez louer un **vélo classique** ou à **assistance électrique** ainsi qu'un **vélo cargo** (différents modèles disponibles) auprès d'AggloBus pour une durée de 1 semaine, 1 mois, 3 mois ou 6 mois.

« Cycloplus » service d'Agglobus,
23 rue Théophile Lamy • 02 48 50 82 82
1 place de la Nation • 02 48 27 99 99
www.AggloBus.com

- des **stations de réparation et de gonflage** sont en libre-service à l'Hôtel de Ville, à la Halle St Bonnet, à la plage du lac d'Auron et au niveau du Pont d'Auron.
- des **vélostations**, consignes à vélo sécurisées de 20 places accueillent votre vélo à la gare de Bourges et sur la zone d'activités de Lahitolle (près de l'IMEP), sur abonnement auprès de la Police Municipale,
- des **consignes à vélo individuelles** se déploient dans la ville : pont d'Auron, parking camping car, bibliothèque des Gibjoncs, Avaricum... Vous pouvez y fermer la consigne avec votre propre antivol.

- si vous êtes abonné au réseau « modulo », vous pouvez **recharger votre vélo électrique** à une borne de recharge destinée aux voitures (localisation sur le site : <https://modulo-energies.fr>).



- si vous souhaitez acheter un vélo, l'agglomération a mis en place une politique d'aide financière.

Toutes les conditions d'éligibilité sont disponibles sur la page dédiée : www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo

Bik'air

En complément de Cycloplus, Bik'air propose une flotte de vélos électriques en libre-service disponibles 24h/24. Trouvez et réservez un vélo électrique à proximité depuis l'application mobile Bik'air.

Tarif : 0,15€ par minute, uniquement pour la durée du trajet.

Plus d'informations sur www.ville-bourges.fr, onglet Environnement > Bourges à vélo.

Plan interactif : <https://maps.bourgesplus.fr/portail/apps/webappviewer/index.html?id=f025ba-ba46c34ba69a94ba2e2a57f037>

DÉPLACEZ-VOUS EN TROTTINETTE

Les trottinettes PONY ont disponibles à la location via l'application mobile pony, disponible sur iOS et Android.

Pour prendre une trottinette, téléchargez l'application, créez un compte et entrez un moyen de paiement. Vous pourrez ensuite déverrouiller une trottinette en scannant le QR code situé sur le guidon. Une fois la trottinette déverrouillée, vous pouvez vous déplacer. A l'arrivée, n'oubliez pas de vous stationner dans l'un des espaces identifiés par une icône de couleur corail dans l'application pour ne pas gêner les piétons !

Les trottinettes sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Grâce à leur batterie amovible, elles sont rechargées directement dans les rues et sont ainsi toujours disponibles pour les utilisateurs. Le tarif d'utilisation est le suivant :

- Frais de déverrouillage : 1€
- Prix par minute : 0,22€

GAREZ-VOUS MALIN À BOURGES

Plusieurs parkings gratuits permettent de stationner votre véhicule au plus près de l'hyper-centre, notamment : place Séraucourt (1000 places), plateau d'Auron (600 places), place Anatole France (300 places)...

Le stationnement est gratuit à partir de 17h sur voirie (emplacements avec paiement via horodateur et non-fermé par barrières d'entrée/sortie). Possibilité pour les résidents du cœur de ville de souscrire un abonnement mensuel sur voirie.

Carte des parkings et stationnements sur www.ville-bourges.fr/site/parkings



VOITURES ÉLECTRIQUES, BRANCHEZ-VOUS !

Pour brancher votre véhicule électrique, une trentaine de bornes de recharge sont réparties dans la ville et dans l'agglomération (localisation sur le site <https://modulo-energies.fr>).

En outre, sachez que le stationnement est gratuit à Bourges pour les véhicules électriques.



BOUGEZ !

La ville compte un grand nombre d'équipements qui permettent une grande variété de pratiques sportives.



UNE OFFRE ÉTOFFÉE D'ÉQUIPEMENTS

De très nombreux gymnases, salles de sports, un centre nautique avec bassin olympique extérieur chauffé, une piscine, une patinoire, des espaces en libre accès (station fitness, terrain de basket 3x3...), skate parc, boulodrome, base de voile et d'aviron et golf 18 trous !

Découvrez et localisez les équipements qui vous intéressent sur www.ville-bourges.fr, onglet Sport > Les équipements, et chaussez vos baskets !

PLAN INTERACTIF :
www.ville-bourges.fr/plan_interactif

Bourges accueille de très nombreuses manifestations de niveau local, national et international ! Pour les sportifs occasionnels, en famille ou entre collègues, vous pourrez opter pour le défi interentreprises, pour les Olympiades de quartiers ou pour la descente infernale de caisses à savon.

Pour l'agenda des sorties, consulter :
www.sortirabourges.com

Le centre nautique Raymond Boisdé, la piscine des Gibjoncs et la patinoire vous accueillent pour une pratique sportive ou de loisirs. Petits et grands, les leçons vous permettront d'apprendre à nager et à patiner ou à perfectionner votre style !

Toutes les infos sur :
www.ville-bourges.fr/site/piscines
www.ville-bourges.fr/site/patinoire

LE PALAIS DES SPORTS DU PRADO

Quand on parle sport ici, la première chose qui vient en tête, c'est notre équipe féminine de basket. On les aime tant nos TANGO du Bourges Basket ! On peut venir les encourager au sein du Palais de sports du Prado, un équipement de 5000 places entièrement dédié au sport de très haut niveau.

Rue du Champ de Foire • 02 48 57 83 27
<http://tangobourgesbasket.com>



DÉCOUVRIR UN SPORT EN ÉCOLE DE SPORT

Les écoles de sport permettent à vos enfants de découvrir et pratiquer diverses activités sportives sans besoin d'un matériel ou d'un équipement spécifique. Ils pourront après un an de pratique en école de sport, soit changer d'activité, soit s'orienter vers une association s'ils découvrent un sport qu'ils souhaitent pratiquer régulièrement (pas de réinscription possible dans une même activité).

Chaque année, c'est près de 30 disciplines qui sont ainsi proposées.

Informations sur www.ville-bourges.fr/site/sports_ecoles-sports



ÉCOLE DE SPORTS SÉNIORS FAIRE DU SPORT POUR BIEN VIEILLIR

La Ville de Bourges et son Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif, proposent aux séniors de Bourges et de son agglomération, éloignées de la pratique, de découvrir une activité chaque semaine durant un trimestre. Escrime, golf, gymnastique ou encore basket sont autant de disciplines à découvrir dans le cadre de ce nouveau dispositif appelé Écoles de Sports Séniors.

Toutes les infos sur www.ville-bourges.fr/site/ecoles-de-sports-seniors



LE CONSERVATOIRE DE BOURGES

Classé à rayonnement départemental par le Ministère de la Culture, le Conservatoire de Bourges (CRD) offre aux élèves de tout âge de développer leur curiosité ou d'approfondir leurs compétences en musique, danse et théâtre. Il se veut avant tout un **lieu de vie et de culture**, accompagnant aussi bien la pratique amateur que l'envie de professionnalisation.

34 rue Henri Sellier • 02 48 48 13 60 •
scolarite@ville-bourges.fr
www.ville-bourges.fr/site/conservatoire-musique-danse-theatre





BOURGES EN FAMILLE

Une « carte famille », gratuite, vous permet de bénéficier de tarifs réduits pour certaines activités et services (www.ville-bourges.fr/site/carte-famille).

Pour les enfants de 18 mois à 14 ans, trouvez une aire de jeux près de chez vous sur www.ville-bourges.fr/site/jeux-enfants

Enfants et jeunes à Bourges

Tout au long de l'année ainsi que pendant les vacances scolaires, les animateurs qualifiés attendent enfants et jeunes (de 3 à 18 ans) pour leur faire vivre diverses activités éducatives et ludiques, sportives, culturelles, manuelles, scientifiques... (Accueils périscolaires, Centres de Loisirs, Points rencontre jeunes, Ludothèques, Structures de quartier, C.A.T.S...)

Le Bureau information jeunesse accompagne les jeunes dans leurs démarches. (www.ville-bourges.fr onglet A tout âge, rubriques Enfance, Jeunesse)



Une boussole pour les informer : le Bureau Information Jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Bourges répond aux questions pratiques liées à la vie des jeunes de 15 à 25 ans ou d'étudiant et vous oriente vers les structures locales : loisirs, recherche de formation, études, projet à l'étranger, sport, sorties, santé, emploi, jobs d'été, aide au CV et lettre de motivation... Le BIJ informe les jeunes et les moins jeunes, des différentes aides financières existantes en fonction de votre situation.

BIJ, Halle Saint Bonnet - 1^{er} étage, 8 boulevard de la République • 02 48 24 77 19 • bij@ville-bourges.fr • Facebook : Jeunesse Bourges • Profil Facebook : « sanze dubij » et « Jeunesse bourges »





Le CATSS (pour les 10-18 ans)

Ouvert en juillet et en août, Centre d'Activités Techniques, Scientifiques et Sportives (CATSS) de Bourges vise à développer les connaissances des jeunes tout en partageant des moments de découverte, de détente et de rencontre au travers de près de 60 stages et 40 activités.

CATSS de Bourges,
Ferme de la Vernusse
• 02 48 21 24 08
www.ville-bourges.fr/site/catss

Le Bel été de Bourges des jeunes Berruyers (jusqu'à 18 ans)

En période estivale, la Ville de Bourges et le CCAS proposent de début juillet à fin août « Le Bel été de Bourges des jeunes Berruyers », un programme d'accueil et d'activités destinés aux enfants jusqu'à 18 ans.

Informations et programme sur :
www.ville-bourges.fr/site/l-ete-des-jeunes-berruyers



Un lieu d'épanouissement : les Points Rencontre Jeunes (11 à 25 ans)

Le service Jeunesse de la Ville donne rendez-vous aux jeunes de 11 à 17 ans qui le souhaitent dans les Points Rencontres Jeunes : des plages d'ouverture sont proposées pour les 11-14 ans et pour les 15-25 ans. L'inscription y est gratuite, mais obligatoire.

Sur place, une équipe est à leur disposition avec :

- des **activités** sportives, culturelles et de loisirs, des **ateliers**, des **sorties** sont proposées toute l'année, avec un programme spécifique durant les vacances,
- des plages de temps d'**animation libre**,
- une **permanence sportive**,
- un **accès Internet**,
- l'**accompagnement** des jeunes dans leurs projets (scolarisation, insertion, santé, chantier jeune, permis de conduire...)

En tant que jeune, vous pouvez vous rendre dans le ou les lieux qui vous intéressent, sans restriction de quartier ou de zone géographique :

- **PRJ Chancellerie** : Rue Louise Michel, 02 48 70 74 87
- **PRJ Pressavois** : Rue Théophile Gauthier, 02 48 70 26 13
- **PRJ Val d'Auron** : 130 route de Lazenay 02 48 20 68 63
- **PRJ Aéroport** : Av. de Rolland Garros 02 48 20 01 87

Service Jeunesse de la Ville de Bourges,
Hôtel de ville, 11 rue Jacques Rimbault
02 48 57 83 31
www.ville-bourges.fr/site/points-rencontre-jeunes



Favoriser l'insertion professionnelle : la Mission locale (16 à 25 ans)

Pour aider tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers l'emploi, qu'ils soient diplômés ou non, la Mission Locale Jeunes (de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent-sur-Cher) les accueille. Elle propose de travailler sur le savoir-être et les freins qui peuvent empêcher le jeune d'accéder à un emploi : **conseils et accompagnement** en recherche d'emploi, réseau de **parrainage**, réalisation de **stages**, venues de recruteurs, réflexion sur une orientation professionnelle, diplômes, **transport**, permis de conduire...

Mission Locale pour les Jeunes, 5 rue de Séraucourt • 02 48 65 39 97 • mlbourges@missionlocalejeunes.fr • www.missionlocalejeunes.fr

Des aides financières / matérielles pour réaliser leurs projets

La Ville de Bourges soutient les jeunes Berryers qui souhaitent réaliser ou financer un projet. Cette aide peut prendre différentes formes :

- La participation à des **chantiers jeunes** en échange d'une bourse pour financer un projet : permis de conduire, formation, BAFA...,
- Une **aide au départ en vacances** pour organiser ses propres vacances en groupe, sans encadrement (soutien technique, financier, logistique),
- Une **bourse** pour leur permettre de pratiquer une activité sportive ou culturelle,
- Une **aide pour passer le permis de conduire**,
- Une **aide matérielle ou financière** aux jeunes porteurs de projets...

Plus d'informations sur www.ville-bourges.fr, onglet A tout âge > Jeunesse > Aides



LE DÉFI INTER-ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION : UN ÉVÈNEMENT POUR LES ENTREPRISES

Début octobre, les entreprises de l'Agglomération de Bourges se défient lors d'un grand événement sportif au lac du Val d'Auron.

Chaque entreprise peut inscrire une ou plusieurs équipes (masculines, féminines ou mixtes) de quatre personnes. Chaque équipe se relaie sur un circuit composé de trois épreuves : 7 km de VTT, 3,5 km de course à pied et un parcours d'obstacles en duo de 800 m.

Renseignements au 06 60 77 07 57 / 07 50 07 03 36. Inscription (dans la limite des places disponibles).



COMMERCES ET SHOPPING À BOURGES

En centre-ville

Au cœur de Bourges, vous trouverez de nombreux magasins et commerces pour satisfaire toutes vos envies : restaurants, cafés, commerces de bouche, librairies, boutiques...

De nombreuses boutiques indépendantes, mais aussi de grandes enseignes...
Tout y est !

Quelques lieux « shopping » incontournables du centre-ville :

- le centre commercial Avaricum (avenue de Peterborough),
- la rue Mirebeau,

- la place Gordaine,
- la rue Coursalon,
- la place Cujas,
- la rue du Commerce,
- la rue Moyenne,
- la rue d'Auron...

Bourges compte également des commerçants et des artisans hors du centre-ville, qui vous proposeront des produits et des services complémentaires de qualité à proximité de votre domicile, de votre travail ou de vos espaces de vie.



Autour de Bourges

Plusieurs zones commerciales à Bourges et dans sa périphérie offrent un large éventail d'offres et de services variés :

- l'une se situe autour de **la route d'Orléans** (direction Saint Doulchard, route d'Orléans),
- une autre autour de **la route de la Charité** (direction Saint Germain du Puy),
- un espace commercial autour de la rue Louis Mallet (direction Marmagne) qui continue de se développer.



ETAPE 4

COMME UN POISSON DANS L'EAU



Vous y êtes presque... Vous vous sentez désormais chez vous à Bourges et vous avez pris vos premières habitudes... Pourtant, il vous manque toujours ce petit quelque chose, ce je-ne-sais-quoi pour vous sentir totalement à l'aise.

Les pages suivantes vous livrent encore quelques idées et astuces supplémentaires, avant de vous laisser voler de vos propres ailes dans l'aventure berruyère.

BERRUYERS OU BERRICHONS ?

Qu'on se le dise, à Bourges, on ne s'appelle pas Bourgeoise et Bourgeois mais Berruyère et Berruyer ! Vous êtes également Berrichonnes et Berrichons en tant qu'habitants du Berry (département du Cher et de l'Indre) dont la capitale est Bourges.



SAVEZ-VOUS PARLER BERRICHON ?

Le patois berrichon, très répandu dans les campagnes, s'est perdu avec le temps mais quelques mots ou expressions persistent et peuvent apparaître au détour d'une conversation. Certains s'en amusent et d'autres revendiquent leur attachement à leur langue régionale. Ne vous laissez donc pas surprendre !

Ce mini dico du « **parler ben de cheu nous** » va vous aider à épater vos amis et collègues.

- « **I va tomber un agat d'iau** »

Ne tardez pas à vous mettre à l'abri car une grosse averse est annoncée !

- « **Ca va ti ? / Pis toué ?** »

Comment ça va ? Et toi ?

- « **Bonsoir** »

Rien d'étrange avec ce mot ! Sauf que la singularité dans le Berry est de dire bonsoir à tout bout de champ... même le matin !

- « **Un pochon** »

Il s'agit d'un sac plastique.

- « **Tu m'prêtes ta berouette ?** »

Peux-tu me prêter ta brouette ?

- « **J'te dis d'appuyer sur l'bitoniau** »

Vous êtes gentiment prié d'appuyer sur le bouton.

- « **Où sont mes patins ?** »

Non, il ne s'agit de ceux à roulettes mais des chaussons d'intérieur.

- « **Une chieuve, un luma, une ouche et un oye** »

Dans l'ordre : une chèvre, un escargot, une oie et un mouton (pour l'oye, surprenant !)

- « **Mais quel tazon !** »

Le tazon aime tazonner... il s'agit d'une personne qui aime prendre son temps pour tout ce qu'il fait.

- « **Un baziot** »

Une personne sotte ou folle

- « **A s'tantot** »

À plus tard.



SECRETS ET HISTOIRES INSOLITES DE BOURGES

À coup sûr, vous allez prendre une longueur d'avance sur bon nombre de Berruyères et de Berruyers avec ces quelques secrets et ces histoires insolites bien souvent ignorées...

- Saviez-vous que Bourges fût assiégée par Jules César qui en fit la **capitale de la Gaule** ?
- Dans l'ancienne **abbaye Saint-Ambroix** (avenue Jean-Jaurès) se trouvent quelque part les ossements du Cid et de Chimène, ramenés d'Espagne par un officier de Napoléon, propriétaire de l'abbaye à cette époque...
- Dans le **quartier Edouard Vaillant** une **fontaine** miraculeuse, la fontaine de fer, a été construite : elle guérissait presque tous les maux et le roi Louis XIV avait projeté d'y venir prendre les eaux...
- Dans le cimetière des Capucins, on peut voir une **œuvre en bronze** de l'illustre sculpteur Auguste Rodin :

il s'agit du buste de Georges Hecq, fonctionnaire du secrétariat aux Beaux-Arts et proche du grand artiste. Par amitié pour Georges Hecq, Auguste Rodin réalisa ce buste.

- Bourges est truffé de **souterrains** qui alimentent de nombreuses légendes comme le souterrain Saint-Guillaume qui passe sous la place Etienne Dolet. Cinquante galeries ont été cartographiées : elles ont servi successivement de carrières, de caves voire d'abris durant la Seconde Guerre mondiale. Le sous-sol de Bourges reste encore bien mystérieux et n'est malheureusement pas accessible au public pour des raisons de sécurité.
- Enfin, pour les détracteurs qui pensent que le patois berrichon est un peu trop « paysan », sachez que **George Sand** avait écrit que « *le pur berrichon est le vrai français de Rabelais* ».





Et les alentours ?

Bien installé dans votre ville, vous souhaitez maintenant élargir votre horizon. Nous vous ouvrons les portes sur la campagne berrichonne avec L'AD2T et l'Office de Tourisme de Bourges et de son agglomération pour un programme de visites champêtres et culturelles. Des lieux incontournables, des visites secrètes, à découvrir au gré de vos envies...

OFFICE DE TOURISME
DE L'AGGLOMÉRATION DE BOURGES
Rue Simone Veil, 18000 Bourges
02 48 23 02 60
www.bourgesberrytourisme.com

AD2T – Agence de développement
du tourisme et des territoires du Cher
Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS 40314 – 18023
Bourges Cedex
02 48 48 00 10
www.berryprovince.com



© B. CAPO



SPÉCIALITÉS CULINAIRES DU BERRY

Pour les gourmands et les gourmets, il est impossible d'achever cette immersion sans évoquer la gastronomie du Berry avec ses produits locaux et ses recettes du terroir.

Transmises depuis des générations, ces recettes font parties du patrimoine culinaire régional du Berry : le **Coq en barbouille** mijoté avec sa sauce au vin rouge, **œufs pochés « à la couille d'âne »** un incontournable le **Poirat du Berry**, délicieuse tourte aux poires, ou dans sa version à la citrouille avec le **Citrouillat berrichon**, les indétrônables galette et pâté aux pommes de terre, le **Sanciaux berrichon**, sorte de grosse crêpe aux pommes...

Vous pouvez déguster ces plats 100% régionaux dans les restaurants berruyers ou pourquoi pas vous lancer à les préparer (ces recettes sont disponibles sur le site www.berryprovince.com).



QUIZZ : ÊTES-VOUS DEVENU UN VRAI BERRUYER / UNE VRAIE BERRUYÈRE ?

Vous pensez tout connaître de Bourges désormais...
Mais avez-vous été suffisamment attentif ?
C'est le moment de tester vos connaissances !

1. Un habitant de Bourges est un :

- A Berrichon
- B Berruyer
- C Bourgeois

2. Quel(s) évènement(s) se déroule(nt) chaque année à Bourges ?

- A Le bel été de Bourges
- B Bourges fête l'automne
- C Le Printemps de Bourges

3. Le journal municipal s'appelle :

- A « Les Nouvelles de Bourges »
- B « Bourges info »
- C « Le Bourges + mag »

4. Où se trouve la plage de Bourges ?

- A Au centre commercial Avaricum
- B Au lac du Val d'Auron
- C Dans les marais de Bourges

5. La médiathèque abrite :

- A Deux « gamezone » pour jouer aux jeux vidéos
- B Un espace multimédia avec accès Internet
- C Un jardin partagé

6. Le marché permanent de Bourges, ouvert 6 jours sur 7, se tient :

- A A la Halle au Blé
- B Place Séraucourt
- C A la Halle Saint Bonnet

7. Quel animal est l'emblème des Nuits Lumière ?

- A Une oie
- B Un ours
- C Un mouton

8. Le coq en barbouille est une recette du Berry à base de :

- A vin rouge
- B crème fraîche
- C bière

9. Dans quel sport s'est illustrée la ville de Bourges en remportant 3 fois le titre de championne d'Europe ?

- A le rugby
- B le volley ball
- C le basket

RÉPONSES : 1=B • 2=A,C • 3=A • 4=B • 5=A,B • 6=C • 7=B • 8=A • 9=C

LA VILLE DANS LA POCHE

Carte du centre-ville



PLAN INTERACTIF :
www.ville-bourges.fr/plan_interactif

